



La famille présidentielle moissonne le blé dans son champ à Bugarama



La famille du Chef de l'Etat Son Excellence Evariste Ndayishimiye a moissonné, mardi le 18 août 2020, du blé dans son champ de la colline Mpehe zone Bugarama de la commune et province Muramvya. Les membres de la coopérative Valorisation du Sol (VASO) dont il est membre fondateur lui ont prêté mains fortes. Son Excellence Evariste Ndayishimiye s'est dit satisfait de la récolte de blé malgré les irrégularités pluvieuses au cours de la saison culturale B. Il était également question de constater l'état des lieux des préparatifs de la saison culturale prochaine, a-t-il ajouté.

Le Chef de l'Etat a annoncé qu'il préconise la culture de maracudja et de prunes de Japon dans son champ de Bugarama pour encourager les investis-

seurs dans la transformation des produits locaux car une unité de transformation de jus est déjà montée à ce centre. Par la même occasion, il a encouragé les investisseurs burundais et étrangers à investir dans la transformation des produits locaux, en vue de garantir le marché aux producteurs et la conservation de la récolte.

A l'occasion de la moisson de blé à Bugarama, le Chef de l'Etat a exhorté la population burundaise à ne pas vendre toute la récolte mais plutôt à vendre l'excédent après avoir satisfait les besoins alimentaires de leurs foyers.

Il a invité les habitants de Bugarama à préparer soigneusement la saison culturale prochaine. A cet effet, le Président de la République Son Excellence Evariste Ndayishimiye a appelé

Sommaire

page

La famille présidentielle moissonne le blé dans son champ à Bugarama

1

Les établissements financiers sont disposés à appuyer les priorités du Gouvernement

2

Les femmes appelées à ne pas s'autodiscriminer

3

Séance de restitution du contenu des recommandations de la Retraite Gouvernementale tenue du 21 au 23 juillet 2020

4

Atelier de validation du document de Stratégie Sectorielle du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

6

Communiqué de Presse de la Réunion du Conseil des Ministres du Mercredi 19 Aout 2020

8

l'usine de production des fertilisants FOMI à se préparer en conséquence pour mettre ses produits à la disposition des agriculteurs dans les délais et dans tout le pays.

Le Président de la République a également visité un hangar de germination des pommes de terre appartenant à la coopérative VASO sur la colline Mpehe de la

zone Bugarama. Les membres de la coopérative VASO de la zone Mpehe ont offert une génisse et deux moutons à la famille présidentielle en guise de remerciement pour les appuis multiformes qu'elle apporte à la coopérative dont le Chef de l'Etat est membre fondateur.

Les établissements financiers sont disposés à appuyer les priorités du Gouvernement



Le Premier Ministre Son Excellence CPG Alain Guillaume Bunyoni a reçu en audience le mardi 18 août 2020 les représentants de l'Association des Banques et Etablissements Financiers (ABEF). Selon le Président de l'ABEF Monsieur Audace Bukuru les échanges portaient sur le rôle des banques et établissements financiers dans la mise en œuvre des priorités du Gouvernement. Les banques sont disposées à appuyer les projets et programmes du gouvernement et si des contraintes surgissent, ils se sont convenus qu'ils vont se mettre ensemble en vue de les résoudre dans les délais, a précisé Monsieur Audace Bukuru.

(source: www.rtnb.bi)

Le Premier Ministre reçoit en audience l'ambassadeur du Royaume de Belgique au Burundi



Le Premier Ministre Son Excellence CPG Alain Guillaume Bunyoni a reçu en audience mardi le 18 août 2020 l'Ambassadeur du Royaume de Belgique au Burundi Son Excellence Alain Van Gucht. Leurs échanges ont porté sur les relations bilatérales entre les deux pays qui datent de longtemps,

il a révélé à la presse l'Ambassadeur Gucht, à la sortie de l'audience. Il a également indiqué que trois secteurs à savoir l'éducation, l'agriculture et la santé seront prioritaires dans la coopération entre le Burundi et le Royaume de Belgique jusqu'en 2022 (source: www.rtnb.bi)

Les femmes appelées à ne pas s'autodiscriminer



La Première Dame du Burundi Son Excellence Angéline Ndayishimiye a lancé officiellement à Bujumbura mardi, le 18 août 2020 les activités de la Conférence Internationale des Femmes Leaders 3^{ème} édition.

Les membres de cette conférence se penchent sur la mise en application des missions qu'elles se sont données au cours des précédentes rencontres.

L'ex Première Dame du Burundi, Madame Denise Nkurunziza, Présidente de la Conférence Internationale des Femmes Leaders a, à cette occasion remercié le Gouvernement du Burundi qui n'a cessé d'appuyer les activités de cette conférence. Elle est revenue sur les activités déjà réalisées notamment

l'encadrement des jeunes filles burundaises dans leurs projets de développement et surtout la contribution des femmes leaders dans la mise en application des programmes élaborés par le Gouvernement.

Dans son discours de circonstance, la Première Dame Son Excellence Angéline Ndayishimiye a remercié la Présidente de cette conférence pour sa vision et sa passion de mobiliser les femmes pour la paix et la prospérité en vue de contribuer au développement de la nation. La Première Dame a appelé toutes les femmes burundaises à ne pas s'autodiscriminer car elles ont des potentialités.

Quant à la Représentante de l'ONU Femme au Burundi Madame Jeanette Kem, elle a mentionné que les femmes ont un rôle à jouer dans leurs pays respectifs notamment dans la consolidation de la paix, la lutte contre la pauvreté et la réconciliation. Pour y arriver, Jeannette Kem a recommandé aux femmes d'avoir une vision claire, la persévérance et d'adopter des stratégies visant à réussir ce pari.

(source: www.rtnb.bi)

Visite du président du Sénat en province Ruyigi



Le Président du Sénat burundais, le Très Honorable Révérien Ndikuriyo a effectué, au cours du weekend dernier, une visite au chef-lieu de la province Ruyigi.

Dans un premier temps, le Président du Sénat s'est joint samedi le 15 août, aux Chrétiens de l'Eglise Catholique de Ruyigi dans une célébration de l'Assomption (Montée de la Sainte Vierge Marie au Ciel) à la Cathédrale des martyrs de l'Ouganda.

Après la Messe, il s'est dirigé au stade moderne Urumuri de Ruyigi où il a assisté à un match amical opposant l'Académie Sportif de Football Aigle Noir qui évolue en province de Makamba contre une sélection junior appelée « Top Junior » qui évolue en province de Kayanza.

Dans l'après-midi de dimanche, le Président du Sénat a assisté cette fois à un autre match amical de football opposant l'équipe Aigle Noir senior contre l'équipe Royal FC, de la province de Muramvya . (source: abpinfos.com)

Séance de restitution du contenu des recommandations de la Retraite Gouvernementale tenue du 21 au 23 juillet 2020



Mardi le 18 août 2020, Son Excellence le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Ambassadeur Albert SHINGIRO a animé une séance de restitution du contenu des recommandations de la Retraite Gouvernementale tenue du 21 au 23 juillet 2020, à Ngozi. Cette retraite avait été tenue sous la conduite du Président de la République Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE.

Son Excellence le Ministre Ambassadeur Albert SHINGIRO a partagé les décisions importantes prises lors de ladite Retraite Gouvernementale en citant entre autres : la complémentarité entre les Ministères, la normalisation des relations diplomatiques avec les autres pays et la lutte contre la corruption. Par ailleurs, des actions prioritaires du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement y ont été identifiées et adoptées. Il s'agit de :

- Restructurer le Ministère en tenant compte des nouvelles missions ;
- Défendre les intérêts du pays ;
- Maintenir les bonnes relations avec d'autres pays : « être aimé, avoir moins d'ennemis » ;
- Promouvoir et redorer l'image du pays à l'étranger ;
- Préparer et négocier les programmes de coopération alignés sur le Programme National de Développement 2018-2027 ;
- Négocier les Conventions et les Traités internationaux ;
- Promouvoir les échanges commerciaux, les investissements étrangers et le transfert des technologies ;
- Normaliser les relations avec certains pays, surtout ceux de l'Union Européenne ;
- Faire lever les sanctions injustes et unilatérales prises dans la précipitation contre le pays et contre certains individus, car elles constituent des facteurs de blocage de la reprise de la coopération avec ces

pays ;

- Faire un plaidoyer et des lobbies pour faire retirer le Burundi de l'agenda du Conseil de Sécurité des Nations Unies ;
- Faire adopter en Conseil des Ministres le projet de Loi sur la carrière diplomatique et le guide protocolaire unifié ;
- Créer un guichet unique pour la coopération avec les ONG étrangères ;
- Elaborer la Stratégie Nationale d'Intégration Régionale ;
- Rationaliser les missions diplomatiques du Burundi à l'étranger (respect du principe de réciprocité).

Les recommandations qui ont été formulées sont les suivantes :

- Evaluer ce qui est en train d'être fait envers le Burundi par les autres pays ;
- Servir de porte d'entrée ;
- Communiquer avec les autres Ministères sectoriels sur les interventions des ONG étrangères.



Son Excellence le Ministre Ambassadeur Albert SHINGIRO a, alors, invité le personnel sous sa coordination à s'aligner aux recommandations de ladite retraite chacun en ce qui le concerne, afin de redorer l'image du Burundi. Il a également noté que chaque employé du Ministère a son rôle à jouer pour traduire ces recommandations en actions concrètes.

Il n'a pas manqué de rappeler les concepts « RETA MVYEYI, RETA NKOZI » en expliquant que c'est un Gouvernement qui gère la chose publique en bon père de famille, qui veille au bien-être de la population sans discrimination, et qui œuvre de manière laborieuse

afin de satisfaire les besoins de la population dans l'inclusivité. Il a également fait observer que ce n'est point un slogan de campagne mais plutôt un programme de développement économique, qui doit inspirer toute la population burundaise dans la lutte contre la pauvreté, le chômage et la corruption. Pour ce faire, Son Excellence Monsieur le Ministre a promis d'apporter son soutien dans la bonne réalisation des activités du Ministère.



Notons que le Pasteur Emery de l'Eglise du Rocher a aussi exposé sur la bonne gouvernance en se basant sur la parole de Dieu. Il a prodigué des conseils sur la sagesse, l'honnêteté en disant qu'un bon serviteur doit bien travailler aussi bien dans les bons moments que dans les moments difficiles. Il a insisté sur le fait qu'un bon travailleur doit être sage, patient et engagé, et par là, Dieu bénit les efforts de celui qui ne se laisse pas corrompre et qui fait bien son travail.

De plus, les Représentants des différents Départements du Ministère ont également eu l'occasion de présenter les défis et les perspectives qui incombent à ces départements. Pour la plupart, ils ont évoqué les ressources limitées pour la réalisation de toutes les activités du Ministère et le besoin de renforcer les capacités du personnel. **(Rédaction-MAECD)**

Atelier de validation du document de Stratégie Sectorielle du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement



Le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Monsieur Isidore NTIRAMPEBA a présidé l'atelier de validation du document de Stratégie Sectorielle 2018-2027, dans les enceintes du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement. C'est un document qui a été préparé dans l'objectif de s'aligner au Programme National de Développement (PND) 2018-2027) et son Plan d'Actions Prioritaires (PAP) 2018-2022.

Dans son mot d'ouverture, le Secrétaire Permanent a félicité l'équipe d'experts qui a effectué une retraite à Banga, dans la province de Kayanza pour élaborer le document, et a souhaité à l'audience constituée des hauts cadres du Ministère, de bons travaux pour l'enrichissement du document.

L'Ambassadeur Edonias NIYONGABO qui a pré-



senté le document, a invité le Cabinet du Ministère ainsi que les Représentants des différents Départements à s'approprier le document afin que les stratégies visées puissent porter des fruits.

Les travaux se sont poursuivis par des échanges entre les hauts cadres du Ministère et l'équipe qui a élaboré le document, dans l'optique d'améliorer celui-ci. Le document a, enfin, été adopté moyennant quelques amendements. **(Rédaction-MAECD)**

La lutte contre la Covid -19 franchit un pas satisfaisant au Burundi



Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida Dr Thaddée Ndikumana a réuni mardi, le 18 août 2020 le comité de crise de la COVID-19, pour évaluer l'état des lieux de cette maladie au Burundi et faire la prise de contact parce que certains membres sont nouveaux au Gouvernement.

Le Ministre Dr Thaddée Ndikumana a indiqué que durant la campagne lancée par le Président de la République du Burundi, Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE, depuis un mois et demie, 17533 personnes ont déjà été dépistées, 416 cas se sont révélés positifs, 339 sont guéris et 76 restent actifs (malades) et un seul cas de décès s'est produit depuis que cette maladie est déclaré au

Burundi.

Comme certains pays ont rouvert les aéroports, d'autres mesures ont été prises par le Gouvernement du Burundi, c'est notamment le dépistage systématique de tous les passagers à bord, même ceux qui ont un certificat de non contamination, a précisé le Ministre.

Il a expliqué que le screening et une mise en quarantaine de 72 heures sont prévus pour tout voyageur par voie aérienne, maritime et terrestre venu de l'étranger. Et d'ajouter que s'il y a un cas contaminé, tous les passagers à bord seront mis en quarantaine pendant 14 jours pour vérifier s'il n'y aurait pas l'un ou l'autre cas contaminé au cours du voyage.

Comme 85.8% des cas sont testés en mairie de Bujumbura, 5.5% en province de Bujumbura et 8.7 % dans les 10 autres provinces, le Ministre Dr Thaddée Ndikumana a indiqué que le comité prévoit de mettre en place des centres de contrôle sanitaires aux points d'entrée et de sortie en mairie de Bujumbura. (source: www.rtnb.bi)

Remise des certificats à la 3^{ème} promotion de commandement des compagnies



L'Ecole de commandement de compagnie a organisé vendredi, le 14 août 2020, des cérémonies de clôture d'une formation de 6 mois de la 3^{ème} promotion des officiers en cours de carrière, en matière de stratégie de commandement.

Les cérémonies de remise des certificats ont été présidées par le Chef de la Force de Défense Nationale du Burundi(FDND), Général Prime Niyongabo. Il a exhorté ces lauréats à user des connaissances qu'ils venaient d'acquérir pour bien accomplir leurs fonctions.

«Cette formation de 6 mois vous a permis de gagner du potentiel et des capacités qui seront complétés par des qualités personnelles dont un grand sens de responsabilité, un attachement ferme aux valeurs fonda-

mentales de la FDND, la capacité d'adaptation pour faire face aux différents défis que vous allez rencontrer » , a souligné Général Prime Niyongabo.

Il a demandé à ces officiers d'être toujours guidés par un sens élevé de patriotisme, de responsabilité pour que les unités au sein desquelles ils seront bientôt mutés, profitent réellement des connaissances qu'ils venaient d'acquérir .

(source: www.rtnb.bi)

1

REPUBLIQUE DU BURUNDI

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
Secrétariat Général de l'Etat

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA REUNION DU CONSEIL DES
MINISTRES DU MERCREDI 19 AOUT 2020**

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 19 août 2020, à Gitega, sous la présidence de son Excellence le Président de la République, Général Major Evariste NDAYISHIMIYE.

Les points suivants ont été analysés :

1. Plan d'actions annuel du Gouvernement, Exercice 2020/2021, présenté par les Services de la Présidence de la République.

Dans le souci d'organiser la planification annuelle conformément à l'année budgétaire qui commence le 1^{er} juillet de chaque année, en se conformant également au décret n°100/007 du 28 juin 2020 portant structure, fonctionnement et missions du Gouvernement de la République du Burundi, un Plan d'actions pour l'Exercice 2020-2021 a été élaboré.

Comme les précédents, ce Plan d'actions constitue la synthèse des actions que les ministères ont planifiées comme activités phares de l'année, ajustées selon la loi budgétaire 2020/2021.

Les actions retenues dans ce Plan présentent une portée nationale et assurent la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles, ainsi que les Objectifs de Développement Durable. Elles poursuivent aussi les objectifs inscrits dans la Vision Burundi 2025 et s'inspirent des grands axes du Plan National de Développement du Burundi 2018-2027.

Ce Plan d'actions comprend en outre les actions issues de la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption et celles issues du Projet National « EWE BURUNDI URAMBAYE ».

Ce Plan montre les objectifs principaux à atteindre, les actions concrètes à mener, les résultats attendus, les indicateurs objectivement vérifiables, les zones d'actions, les échéances, le budget et les sources de financement.

Ce Plan d'actions constitue, au demeurant, dans chacune de ses composantes sectorielles, un engagement du ministère concerné.

Il doit apporter des solutions concrètes aux attentes de la population et c'est sur base des résultats sur terrain que les ministères seront évalués.

Après échange et débat, le Plan d'actions a été adopté avec comme recommandations entre autres d'intégrer les recommandations de la Retraite gouvernementale du 21 au 23 juillet 2020 ainsi que d'autres ajustements proposés par les différents ministères.

Le document finalisé du Plan d'actions doit être approuvé au plus tard le lundi 24 août 2020.

2. Projet d'ordonnance ministérielle portant fixation des plafonds d'engagement des dépenses du premier trimestre 2020/2021, présenté par le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique.

Les plafonds d'engagements sont soumis à des règlements prescrits dans certains textes dont notamment le décret sur la gouvernance budgétaire, le décret portant règlement général de gestion des budgets publics. Ils se conforment aussi à la loi portant fixation du budget général de la République du Burundi pour l'Exercice 2020/2021 qui introduit en son article 38, l'élaboration des plafonds d'engagements trimestriels des dépenses qui doivent être validés par le Conseil des Ministres.

Ces engagements se font en fonction des encaissements. Ces plafonds d'engagements, qui sont conformes au plan de trésorerie de l'Etat, concernent toutes les dépenses de l'Etat, sauf celles qui ont un caractère obligatoire et incompressible, comme les dépenses de salaires et de la dette.

Ainsi, au cours de la gestion budgétaire 2020/2021, le rythme des engagements sera fonction du rythme d'encaissement des recettes.

Ce projet d'ordonnance détermine ces plafonds d'engagements.

Après échange et débat, le projet a été adopté.

3. Projet de décret portant missions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances, du Budget de la Planification Economique, présenté par le Ministre des Finances, du Budget de la Planification Economique

Dans ses attributions, le Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique a en charge l'orientation générale de la politique économique et financière du Gouvernement et de la gestion du patrimoine de l'Etat.

A ce titre, le Ministère est appelé à mettre en œuvre une politique budgétaire et monétaire efficace ainsi qu'une coopération économique dynamique.

D'une manière générale, les missions du Ministère sont définies par voie réglementaire et c'est dans ce cadre qu'elles sont portées par le décret n° 100/007 du 28 juin 2020 portant structure, fonctionnement et missions du Gouvernement de la République du Burundi.

Ces missions seront réalisées à travers les Directions Générales, les Directions Nationales, les Directions et les administrations sous tutelle du Ministère.

C'est dans cette optique que s'inscrit ce projet de décret qui organise le Ministère. L'adoption de la structure proposée permettra au Ministère de réaliser pleinement les missions lui confiées et de remplir son rôle primordial de mettre en place une politique budgétaire et monétaire efficace et promouvoir une coopération au développement économique efficace.

A l'issue du débat, le projet a été adopté moyennant quelques corrections.

4. Projet de décret portant missions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, présenté par le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique

Le décret n°100/007 du 28 juin 2020 portant structure, fonctionnement et missions du Gouvernement de la République du Burundi a créé un Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique qui regroupe trois anciens Ministères à savoir : le Ministère de l'Intérieur, de la Formation Patriotique et du Développement Local, le Ministère de la Décentralisation et de la Réforme Institutionnelle et le Ministère de la Sécurité Publique et de la Gestion des Catastrophes.

Ce projet propose une structure et une organisation du Ministère qui s'adaptent à cette fusion.

Après analyse et débat, le projet a été adopté moyennant quelques retouches.

5. Projet de décret portant missions, organisation et fonctionnement du Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme, présenté par la Ministre du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme

Par décret n°100/007 du 28 juin 2020 portant structure, fonctionnement et missions de la République du Burundi, il a été ajouté au Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme, le secteur du Transport. Il s'avère donc nécessaire de réorganiser ce ministère pour se conformer au décret précité.

La structure organisationnelle et fonctionnelle proposée par ce projet de décret permettra au Ministère de bien accomplir ses missions qui consistent à préparer et mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière du Commerce, du Transport, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme.

A l'issue de l'analyse de ce projet, le Conseil des Ministères l'a adopté moyennant certaines retouches.

6. Divers

- La Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi a informé le Conseil de l'état d'avancement du travail d'inventaire des fonctionnaires de l'Etat et leurs cahiers des charges tel que l'a recommandé la Retraite gouvernementale du 21 au 23 juillet 2020. Ce travail n'a pas pu être terminé dans les délais souhaités pour diverses raisons.

Comme ce travail exige d'avoir des données fiables, le Ministère en charge de la Fonction Publique demande qu'au niveau sectoriel, une séance de validation de ces données soit organisée avant leur transmission.

Le Conseil a recommandé d'accélérer ce travail afin qu'il soit terminé le plus rapidement possible, étant donné qu'il va contribuer énormément dans la mise en œuvre du Plan d'actions du Gouvernement.

- Le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida a informé le Conseil que la campagne de prévention et de lutte contre le COVID-19 « NDAKIRA-SINANDURA-SINANDUZA » a abouti à des résultats très satisfaisants. L'effectif des cas testés positifs lors des différents dépistages va en décroissance.

5

Il a informé le Conseil sur d'autres mesures prises pour renforcer cette campagne à savoir notamment :

- Le dépistage systématique de tout voyageur venant de l'étranger,
- La mise en quarantaine pendant quatorze jours de tous les passagers à bord du même avion, bateau ou véhicule si un cas est testé positif
- La mise en place des points de contrôle sanitaire aux points de sortie et d'entrée de Bujumbura Mairie.

Le Conseil des Ministres a approuvé ces mesures.

Gitega, 20 août 2020

Le Secrétaire Général de l'Etat et Porte Parole

Prosper NTAHORWAMIYE

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi